

Grézieu-la-Varenne, le 7 juin 2024

A l'attention des délégués titulaires du SAGYRC

Objet: Convocation du Conseil Syndical du SAGYRC

Madame, Monsieur,

Je vous informe que la prochaine réunion du Conseil Syndical du SAGYRC aura lieu :

Le jeudi 13 juin 2024 à 19h00

Salle du Conseil communautaire, salle des Vallons, CCVL, 27 chemin du Stade 69670 VAUGNERAY

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la séance du 14/02/2024.

Points donnant lieu à délibération :

- 1) Marché de travaux pour la restauration morpho-écologique du ruisseau de la Grande Rivière dans le Parc Lacroix Laval à Marcy l'Étoile Opération d'investissement n°11 (Bloc 1 GEMAPI)
- 2) Approbation du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) (affaires générales)
- 3) SAGE : Dépôt du dossier préliminaire pour la constitution d'un SAGE sur les bassins versants de l'Yzeron et du Garon (affaires générales)
- 4) Suppression de deux emplois permanents d'assistantes de gestion administrative à temps non complet (affaires générales)

Je me permets de vous rappeler que le Conseil ne peut se réunir valablement que si le nombre des présents atteint le quorum. En cas d'empêchement, vous devez solliciter un délégué suppléant de votre collectivité pour siéger à votre place.

Points ne donnant pas lieu à délibération :

A. Communication des délibérations du Bureau Syndical

Néant.

B. Communication des décisions du Président

Décision n° 2024/03 du 2 avril 2024 relative à la demande d'aide à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse dans le cadre de la Restauration de la Tamina et des Pierres rouges et de leurs zones humides – Année 2024.

Décision n° 2024/04 du 12 avril 2024 relative à la décision modificative budgétaire n°1, portant virement de crédits de chapitre à chapitre en section d'investissement (cf. doc joint).

Décision n° 2024/05 du 26 avril 2024 relative à la demande d'aide à l'Etat pour le financement des études et travaux de restauration du niveau de protection sur le système d'endiguement.

Décision n° 2024/06 du 7 mai 2024 relative à la modification du règlement des astreintes et à la prolongation d'un mois de la période des astreintes de sécurité, jusqu'au 31 mai 2024, en raison de phénomènes météorologiques à risque.

C. Questions diverses

- Proposition d'actions pour la journée « Tous résilients face aux risques » du 13 octobre 2024.
- Calendrier des prochains Conseils syndicaux : mardi 15 octobre et mardi 17 décembre 2024 à 19h.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Jean-Charles KOHLHAAS Président du SAGYRC

P.J.: 1 dossier de séance